VILLEDOUX

Lieu-dit " Le Champs du Bois "

LOTISSEMENT " Le Champs du Bois "

Maître d'ouvrage : " GpM Groupe MARTEL IMMOBILIER "

PLAN DE SITUATION

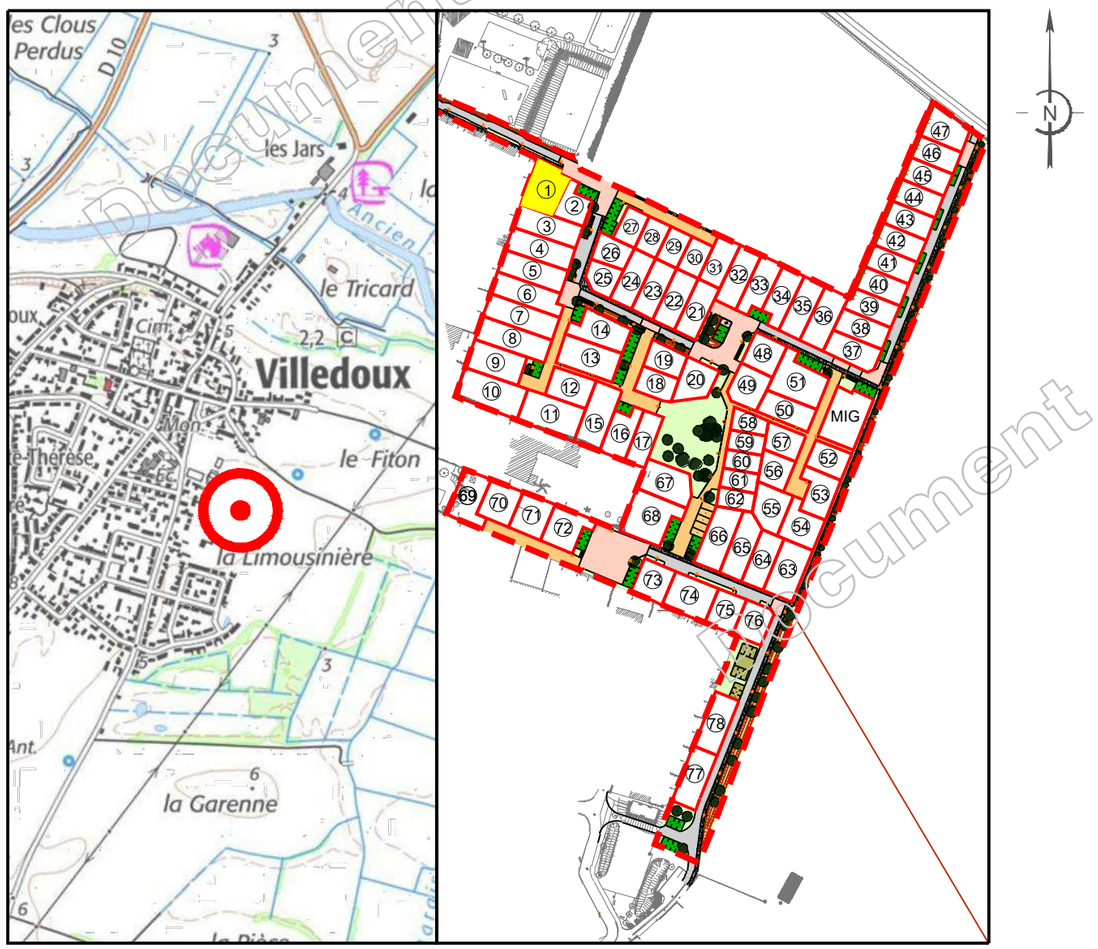

Permis d' aménager n° 017 472 23 C0001 délivré le 1 mars 2023

Permis d' aménager modificatif en cours d'instruction

SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe et M. THERRY Damien - Géomètres Experts associés

4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER

☎ : 05 46 34 13 24

: larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr

PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 1

Echelle : 1/250

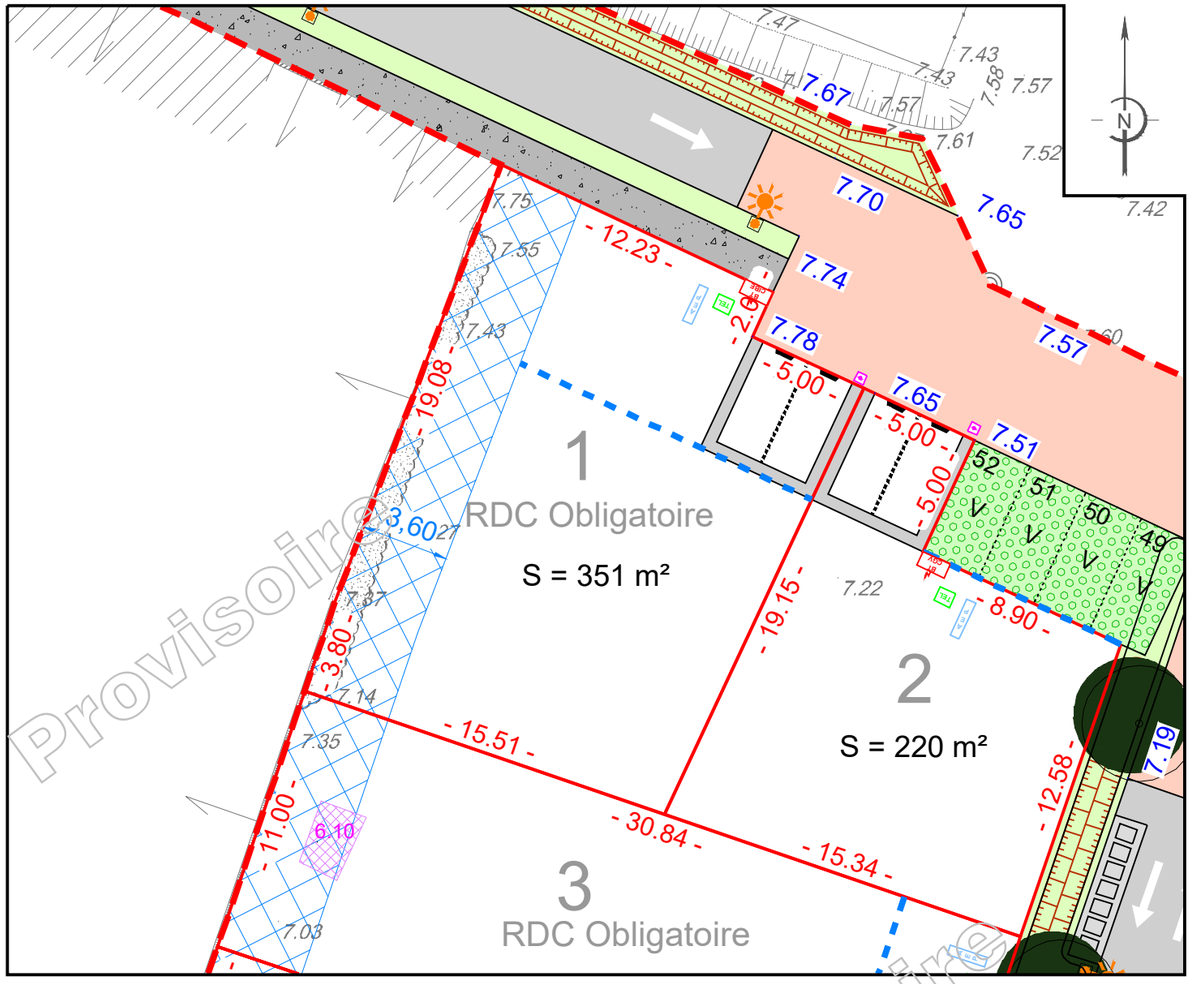

L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.
Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.
L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE

- Emprise du Permis d'Aménager
- Limite parcelle
- 3 — Numéro lot
- S : 100 m² — Surface lot
- - 10.00 - — Cotation lot
- 7.60 — Cote altimétrique T.N. suivant relevé réalisé le 24/05/2023 par SIT&A Conseil
- 7.80 — Cote altimétrique voirie projet
- Bornes
- Candélabre / Borne lumineuse (position théorique)
- Tabouret EU (position théorique)
- Coffrets individuels (position théorique)
- Sens de circulation
- Deux places de stationnement fixes non closes et accès au lot (Largeur : 5 m - Profondeur : 5 m)
- Zone non aedificandi
- Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction avec alignement possible
- Revêtement de surface / Enrobé clair
- Cheminement piéton perméable
- Revêtement perméable / Zone engazonnée
- Noue
- Place de stationnement visiteurs
- Aire de présentation des ordures ménagères
- Arbre
- 4.59 — Position de sondages réalisés lors des fouilles archéologiques et altimétrie du point bas

CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE

SUPERFICIE DU LOT : 351 m²

SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 145 m²

REFERENCE CADASTRALE

SECTION : AB n° en attente

Dossier : 200724	Fait le : 15 décembre 2023

Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :

Document Provisoire